



Nice, le lundi 02 septembre 2019  
**Communiqué de presse**

## **Plan local d'urbanisme métropolitain**

### **Avis favorable de la Commission d'Enquête**

---

Vendredi 23 août, la Commission d'Enquête indépendante, désignée par le Président du Tribunal Administratif de Nice, a remis à Christian ESTROSI, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur, son rapport, ses conclusions et son avis motivé concernant l'Enquête Publique qui s'est déroulée du 29 avril au 19 juin 2019 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Métropolitain.

Cette commission, présidée par Monsieur Léonard LOMBARDO et composée de 9 commissaires enquêteurs a émis, à l'unanimité, un avis favorable assorti de 4 réserves et de 11 recommandations.

La Commission d'enquête a conduit en toute neutralité, une analyse détaillée des sollicitations des particuliers, en examinant les 3.655 dires déposés ou adressés par courriers et lors des rendez-vous pris au cours des 226 demi journées de permanences tenues par les commissaires enquêteurs sur l'ensemble des 49 communes de la métropole.

Christian ESTROSI a tenu à souligner l'importance, le sérieux et la qualité du travail réalisé par le Président et les membres de la Commission d'enquête.

Cet avis favorable marque une étape déterminante et témoigne de l'importance du travail réalisé depuis 2015, en concertation avec les communes, pour apporter davantage de cohérence à l'échelle du territoire métropolitain, mieux préserver l'environnement et doter les communes de la métropole d'un cadre concerté pour asseoir leur préservation et leur mise en valeur.

Fort des observations faites par la Commission d'Enquête, le projet de PLU métropolitain sera ajusté et soumis à l'approbation du conseil métropolitain à la fin du mois d'octobre.